



**Administration portuaire de Montréal**

**DROITS EXIGIBLES  
POUR DIVERS SERVICES  
RENDUS À L'EXTERNE**

Date d'entrée en vigueur: **1er février 2018**

*Ce barème des droits pour divers services rendus à l'externe  
est émis en vertu de l'article 49 de la partie I de la Loi maritime du Canada,  
Chapitre 10, 46-47 Elizabeth II, 1997-98.*

**ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL  
SERVICE DE MAIN-D'ŒUVRE ET PERMIS**

<b>Taux horaire/personne</b>	
<b><u>Service à la clientèle (par notre main-d'œuvre) TAUX EXTERNE</u></b> . Droit fixe ( <i>flat fee</i> )	120 \$/h/personne
<b><u>Surveillance par un inspecteur en prévention d'incendie</u></b> Marchandises non conteneurisées . Temps simple . Temps demi . Temps double  Marchandises conteneurisées . Droit fixe ( <i>flat fee</i> )	72 \$/h/inspecteur 98 \$/h/inspecteur 121 \$/h/inspecteur  118 \$/conteneur
<b><u>Demande d'une présence d'un agent de sûreté</u></b> Lors d'événements spéciaux et d'activités commerciales charge minimale de 4 heures par agent . Avec un préavis minimal de 24 heures . Sans préavi	43 \$/h/agent 65 \$/h/agent
<b><u>Demande d'une présence d'un signaleur</u></b> Lors de travaux ou de circulation sur les voies ou en bordure des voies ferrées. Charge minimale de 8 heures par signaleur. . Temps simple . Temps demi . Temps double	82 \$/h/signaleur 110 \$/h/signaleur 136 \$/h/signaleur

<b>Permis et autres demandes d'émission de déclaration spécifique</b>	
<b><u>Permis de brûlage et de soudure</u></b> . Durant les heures normales de travail . Durant les soirs, les nuits de semaine et les samedis . Durant les dimanches . Durant les jours fériés	121 \$ 242 \$ 366 \$ 366 \$
<b><u>Permis de manutention des marchandises dangereuses</u></b>	94 \$
<b><u>Demande d'émission d'une Déclaration de Sûreté</u></b> . Durant les heures normales de travail . Durant les soirs, les nuits de semaine et les samedis . Durant les dimanches . Durant les jours fériés	121 \$ 242 \$ 366 \$ 366 \$
<b><u>Frais d'émission de carte d'identité portuaire</u></b> . Émission d'une carte d'identité portuaire . Demande de réémission d'une carte portuaire volée ou perdue . Émission d'une carte de laisser passer temporaire ou de visiteur exclusivement aux installations des terminaux maritimes assujetties au plan de sûreté portuaire . Émission d'une carte générique pour les organismes chargés d'appliquer le code criminel . Exemption pour toute personne œuvrant au sein d'un organisme qui fait l'objet d'une exemption prévue dans la loi constitutive dudit organisme	Taxes incluses 54,00 \$ 35,00 \$ 35,00 \$ 35,00 \$ Sans frais
<b><u>Permis de tournage de télééries et de films commerciaux</u></b> . Charge minimale par demande	2 313 \$

<b>Autres services</b>	
<u><b>Gestion des eaux grises</b></u> . Élimination de l'eau grise et/ou noire	0,08\$/litre
<u><b>Sécurité sur l'eau (sur demande)</b></u> Zodiac et Agents de sécurité . Pour la première période de 4 heures ou partie de celle-ci . Pour chaque période subséquente de 1 heure ou partie de celle-ci . Frais administratifs	1 215 \$ 290 \$/heure 200 \$/demande
<u><b>Location de défenses flottantes</b></u> . Pour la première période de 7 jours ou partie de celle-ci . Pour chaque période subséquente de 24 heures ou partie de celle-ci	7 000 \$ 1 000 \$/24 heures
<u><b>Supervision des inspections d'épurateurs (scrubber)</b></u> . Pour la première période de 3 heures ou partie de celle-ci . Pour chaque période subséquente de 1 heure ou partie de celle-ci	210 \$ 80 \$/heure

Date d'entrée en vigueur: **1er février 2018**